

## **Propositions du groupe LouisE-Marcelle-RobertE<sup>1</sup> pour le chapitre « la politique d'égalité des chances entre les hommes et les femmes » du plan quadriennal 2009-2012 de l'UdS**

**La question du genre s'inscrit dans les préoccupations et les missions de l'université et de ses personnels.** L'UdS envisage de créer une commission pour la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Cette commission sera rattachée au CA et présidée par le 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Pour que les femmes accèdent aux postes de décision et de responsabilité, il faut envisager d'informer et de sensibiliser les personnes et, dans l'immédiat, proposer des mesures concrètes. Il est nécessaire de faire évoluer les représentations que chacun se fait des rôles sociaux et professionnels des femmes et des hommes

Quelques points-clés :

### **1. Repenser l'organisation du travail et les relations professionnelles selon une logique de complémentarité plutôt que de juxtaposition d'individualités et d'affrontement**

Mesures concrètes :

- repenser l'organisation du travail : heures de réunion, horaires ...
- prévoir un accompagnement pour les étudiantes enceintes (doctorantes en particulier)
- agir pour que les femmes en congé de maternité soient remplacées ; pour les enseignantes-chercheuses, prévoir un(e) remplaçant(e) pour leur activité d'enseignement, et qu'un relais soit assuré pour que leur activité de recherche ne soit pas interrompue (une piste pourrait être le fléchage par l'établissement d'un emploi d'ATER qui serait attribué aux composantes en cas de besoin)
- aider et inciter à la reprise d'activité suite à une interruption partielle ou totale de travail (congés maladie, congés de maternité ou de paternité, ...) : prévoir un temps de formation et de réintégration dans l'activité pour la personne, assorti des moyens financiers nécessaires à la structure
- organiser des gardes d'enfants par les étudiants pendant les vacances scolaires.

### **2. Mettre en place un observatoire (qui serait un outil pour la commission)**

Mesures concrètes :

- créer un livret-guide sur l'Intranet et une mallette pour les nouveaux arrivants présentant les droits et les devoirs de chacun : congés de maternité et de paternité, jours de congé (décès, déménagement etc.), services obligatoires, enfants handicapés.
- instituer dans les PV des commissions de spécialistes ou de tous concours de recrutement l'indication du nombre d'hommes et de femmes candidats, auditionnés et recrutés.
- veiller à la parité dans les jurys
- veiller à ce que le médiateur de l'université soit compétent sur les questions du genre

---

<sup>1</sup> LouisE-Marcelle-RobertE, ou LMR (dites-le à haute voix....), est le nom que se donne provisoirement jusqu'à plus ample discussion le groupe interU qui est à l'initiative de ces propositions, par extension du nom du groupe LouisE de la future-ex-ULP

- distribuer régulièrement et largement des données chiffrées liées à la question de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (répartition des hommes et des femmes par professions et secteurs, nombre d'étudiantes en première année, taux de réussite et orientation, mobilité européenne des filles et des garçons, etc.). La publication *Stats Infos* pourrait servir de support.
- réaliser une enquête (audit professionnel) auprès de toutes les personnes de l'UdS (statuts, postes occupés, parité, ... ) pour mieux connaître la vie des personnels, leurs besoins, leurs attentes ; les informer sur les possibilités de bénéficier si elles le souhaitent d'un bilan de compétences
- veiller à une meilleure définition des métiers (enseignant-chercheur en particulier) pour permettre aux personnes des évolutions et/ou réorientations professionnelles
- aider à la participation des personnes à des ateliers scientifiques ou des congrès sur la question du genre, et inciter à la recherche sur cette question

### **3. Mener une politique d'information, d'orientation et d'insertion des étudiants en veillant à la question du genre**

Mesures concrètes :

- participer à la sensibilisation des lycéens aux questions du genre dans les choix d'études et de carrières (participation aux journées organisées par le service d'information et d'orientation, aux journées des universités, au Forum des métiers, séances d'informations dans les lycées sur les filières d'études animées par des femmes ayant des postes à responsabilité etc.).
- proposer aux étudiants dès leur entrée à l'université des enseignements sur le sujet par l'intermédiaire d'UE et/ou des conférences (par exemple, les questions de discrimination et de genre dans l'éducation ; hommes, femmes et sciences ; le genre dans l'orientation) ou encore des conférences-témoignages de scientifiques, hommes et femmes, dans le but de motiver les nouveaux entrants.
- ouvrir ces mêmes actions aux personnels de l'université (formation continue).
- aborder systématiquement la question de l'égalité dans les cours d'histoire des sciences, de sociologie de l'éducation, etc.

Et... organiser un colloque en 2010 sur la politique d'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'UdS !